



Catégorie

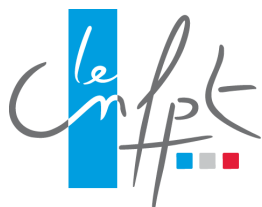
A

BILAN DU CONCOURS D'INGENIEUR EN CHEF TERRITORIAL

SESSION 2023



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



BILAN DU CONCOURS D'INGENIEUR EN CHEF TERRITORIAL SESSION 2023

SOMMAIRE

BILAN

OBSERVATIONS GÉNÉRALES	2
I. COMPOSITION DU JURY.....	3
II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES.....	4
III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES.....	7
IV. RAPPORT GENERAL DU PRESIDENT DU JURY	8
V. SUJETS DES EPREUVES ECRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES	12
VI. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES.....	19
VII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES.....	23

DONNEES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS.....	24
II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS.....	24
III. PROFIL DES CANDIDATS.....	25
IV. NOTES AUX EPREUVES	33

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le concours d'ingénieur en chef territorial, session 2023 a été ouvert par arrêté du Président du Centre national de la fonction publique territoriale en date du 3 février 2023.

Le nombre de postes était ainsi réparti :



-  **Concours externe** = 24 postes
-  **Concours interne** = 16 postes

La période d'inscription était fixée du 11 avril au 12 mai 2023.

Les candidats ont participé aux épreuves écrites d'admissibilité du 6 au 8 septembre 2023, dans le centre d'écrits de leur choix à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Rennes, Strasbourg, Fort-de-France et Saint-Denis de la Réunion.

L'admissibilité a été prononcée par le jury le 17 octobre 2023.

Les épreuves orales ont eu lieu à Paris comme suit :

-  Concours interne : du 20 au 27 novembre 2023
-  Concours externe : du 27 au 30 novembre 2023

La réunion d'admission s'est tenue le 5 décembre 2023.

Après avoir été informés des modalités de la scolarité à l'INET, les lauréats du concours sont entrés en scolarité en avril 2024.

I. COMPOSITION DU JURY

Président
Vincent BARBIER Ingénieur en chef, directeur général des services Collectivité européenne d'Alsace (68)
Suppléante
Julie CALBERG-ELLEN Adjointe au maire Commune de Caen (14)
Collège des élus locaux
Julie CALBERG-ELLEN Adjointe au maire Commune de Caen (14)
Laurent DEGALLAIX Conseiller départemental du Nord Maire de la commune de Valenciennes (59)
Ludovic GERAUDIE Vice-président Conseil départemental de la Haute-Vienne (87)
Collège des fonctionnaires territoriaux
Vincent BARBIER Ingénieur en chef, directeur général des services Collectivité européenne d'Alsace (68)
Elisabeth BILDSTEIN Ingénieure en chef, directrice générale des services Territoire d'Énergie Alsace (68)
Katell TREGO Ingénieure en chef, responsable Gestion Technique Métropole Aix Marseille Provence (13)
Collège des personnalités qualifiées
Benoît SABATHIER Psychologue Montpellier (34)
Manuelle SERFATI Ingénieure en chef, responsable aménagement Ville de Paris (75)
Johan THEURET Administrateur territorial, directeur général adjoint Métropole et Ville de Rennes (35)

II. CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Les sujets étaient communs aux deux voies d'accès externe et interne

Note de synthèse et de propositions visant à faire l'analyse d'un dossier remis au candidat portant sur un sujet technique à choisir parmi cinq options, au moment de son inscription		
Ingénierie environnementale	Patrick MADEC Ingénieur en chef territorial, directeur énergies au syndicat départemental Hérault Energies	Olivier MASSAT Ingénieur en chef territorial, directeur de la direction Patrimoine végétal et biodiversité à Tours Métropole Val de Loire
Constructions publiques, gestion immobilière, énergie	Vincent COGNEE Ingénieur en chef territorial, directeur adjoint de la direction de la construction à l'Eurométropole de Strasbourg	Line RAPHAEL-PARDON Ingénieure en chef territoriale, directrice valorisation du cadre de vie à la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois
Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme	Sylvain GALDEANO Ingénieur en chef territorial, directeur de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'économie à la ville de Vénissieux	Joseph SALAMON Ingénieur en chef territorial, directeur du développement et de la stratégie au Conseil départemental des Hauts-de-Seine
Réseaux techniques urbains et infrastructures routières	Camel MAHDJOUR Ingénieur en chef territorial, directeur des infrastructures au Conseil départemental de la Gironde	Katell TREGO Ingénieure en chef territoriale, chef de service gestion technique à la Métropole Aix Marseille Provence
Systemes d'information et de communication	Arnaud ASCENSI Ingénieur en chef territorial, directeur veille et prospective économiques à Angers Loire Développement	Benoît DEHAIS Ingénieur en chef territorial, directeur de l'information et du numérique à la Région Occitanie

Composition portant sur une question de la société contemporaine

Patrick BRENNER

Administrateur territorial à la région d'Île-de-France et expert auprès de la Commission européenne

Anne COLLIN

Administratrice territoriale, directrice générale adjointe des ressources et de l'enseignement au Conseil départemental de la Mayenne

Vincent DE BRIANT

Premier conseiller à la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France

Sarah DESLANDES

Administratrice territoriale, chef de projet partenariats, à la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'Etat

Ludovic FAGAUT

Vice-président Emploi, insertion et action sociale au Conseil départemental du Doubs

Sandrine GALLAIS

Formatrice à Caen

François LANGLOIS

Administrateur général, ancien directeur des services de la ville de Grenoble

Isabelle RINDZUNSKI

Conservatrice territoriale de bibliothèques à la direction des affaires culturelles de la ville de Paris

Benoît SABATHIER

Psychologue

Note de synthèse et de propositions ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse d'un dossier portant sur une conduite de projet et soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale

Vincent BARBIER

Ingénieur en chef territorial, directeur général des services de la Collectivité européenne d'Alsace

Jacques HENRI-ROBERT

Administrateur de l'Institut des hautes études sur la justice (Ecole nationale de la magistrature)

Alain LE BRIS

Administrateur territorial, premier conseiller à la Chambre régionale des comptes d'Occitanie

Nathalie MAS-RAVAL

Ingénieure en chef territoriale, directrice générale des services de la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup

Jean-Baptiste MALINGRE

Administrateur territorial, secrétaire général OPH de l'Eurométropole de Strasbourg

Véronique MATHIAS

Ingénieure en chef territoriale, directrice adjointe à Quimper communauté

Sylvie MAKARENKO

Administratrice territoriale, première conseillère à la Chambre régionale des comptes du Grand Est

Benoît NAGEL

Ingénieur en chef territorial, directeur général des services de la ville de Garges-lès-Gonesse

Jean-François PONS

Administrateur territorial, directeur général des services au Conseil départemental de la Haute-Marne

Johan THEURET

Administrateur territorial, directeur général adjoint chargé du Pôle ressources à la Métropole et ville de Rennes

III. EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

Anglais	Brigitte BARRY Maître de conférences, enseignante chercheuse à l'université de Nanterre La Défense	Cécile BIRKS-RAISSEIX Maître de conférences, université de Nanterre La Défense
Allemand	Eva LACROIX Maître de conférences à l'université de la Sorbonne	Margarete STURM-FOUCAULT Maître de conférences et chargée de mission au Pôle égalité des chances et diversité à l'Institut d'études politiques de Paris
Espagnol	Paula KLEIN Professeure agrégée et ATER à l'université de Paris Est Créteil	Alcira MAUCLAIR-LOPEZ Professeure certifiée d'espagnol à Chambray Les Tours
Italien	Sabina CASSANELLI-MODUGNO Professeure, Institut d'études politiques, Paris	Norma ROMANELLI Professeure et responsable de formation, Chambre de Commerce italienne pour la France
Arabe moderne	Claude CAMILLY Traducteur - interprète	Mimoun NOURI Maître de conférences à l'université Paris VIII et Sciences Po Paris (en retraite)

IV. RAPPORT GENERAL DU PRESIDENT DU JURY

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier le CNFPT pour m'avoir proposé de présider le jury du concours d'ingénieur en chef. C'est un grand honneur, mais aussi une forte responsabilité aussi bien vis-à-vis des candidates et des candidats que des futurs employeurs. En effet ce concours doit permettre de garantir les capacités à exercer des postes de haut-niveau, qui sont stratégiques d'une part pour impulser les changements attendus par les élus et la société et d'autre part pour fédérer les équipes et transcender les agents publics.

Je remercie ensuite le personnel du CNFPT qui a accompagné le jury, lors des réunions de préparation et lors des épreuves orales. Il a été particulièrement à l'écoute de nos préoccupations, notamment logistiques.

Je remercie aussi les personnes qui ont accompagné les candidates et les candidats lors des épreuves orales. Ils les ont accueillis avec bienveillance, ce qui a sans doute permis de limiter en partie leur stress bien compréhensible.

Je remercie enfin les membres du jury et également les correcteurs des épreuves écrites, pour le temps important qu'ils y ont consacré.

Le jury

Le jury était composé de trois élus, de trois personnalités qualifiées dont un psychologue, un administrateur et une ingénieure en chef et de trois fonctionnaires territoriaux, issus cette année du cadre d'emplois des ingénieurs en chef. Cette variété a permis de confronter des points de vue différents, de questionner les candidats avec différentes approches. Le rôle du psychologue a été précieux, pour mieux cerner certaines personnalités complexes.

Je tiens à souligner la bienveillance du jury, exigeant certes mais ne mettant pas inutilement en difficulté les candidates et les candidats ; et l'implication de chacun de ses membres, avec l'analyse des dossiers remis par les candidats en amont des oraux et des questions variées et nombreuses.

Le collectif du jury a très bien fonctionné, les prises de paroles étaient fluides, assurant ainsi l'optimisation du temps de questions, même si le temps imparti ne permettait pas toujours de satisfaire toutes les demandes de questions. La bonne ambiance régnant dans le jury a facilité l'expression de chaque avis sur les candidates et candidats. Après des échanges souvent assez rapides, le choix des notes a été consensuel. Des insuffisances ont été parfois relevées mais n'ont pas forcément été rédhitoires à l'aune de la formation à l'INET qui permettra de corriger certains points et d'améliorer le niveau des candidates et candidats. Cette promotion sera d'ailleurs assez complémentaire, avec des profils expérimentés et des jeunes professionnels, ce qui permettra certainement un enrichissement mutuel. La parité est parfaitement atteinte (même nombre de lauréates et de lauréats, en additionnant les résultats des concours interne et externe).

Le rythme pour le jury était dense : un volume horaire assez important chaque jour conjugué à une concentration intense pour comprendre les réponses des candidats et les sortir de leurs zones de confort.

Avis sur les écrits

Les épreuves écrites ont mis en lumière des niveaux très disparates. Des copies étaient par exemple trop faibles avec de trop nombreuses fautes, des phrases trop longues et très générales. D'autres copies en revanche étaient synthétiques, bien écrites, dans un style percutant et bien structurées.

Les notes de synthèses doivent, comme leur nom l'indique, être synthétiques, et sont à destination de personnes ayant un minimum de connaissance de l'environnement territorial : je conseille donc aux candidats d'aller à l'essentiel.

Par ailleurs, il importe de ne pas confondre la note de synthèse et la note de proposition. La note de synthèse doit en particulier dresser un état des lieux de la problématique soulevée, à l'aune des documents remis : le cadre juridique avec ses objectifs et ses limites, les expériences dans d'autres territoires avec les bonnes pratiques ou les pièges à éviter sont des éléments importants de la note de synthèse. La note de proposition doit quant à elle avoir une portée opérationnelle, en précisant notamment des idées concrètes (celles du candidat sont bienvenues !), la gouvernance du projet (relations avec les autres directions, les élus, les citoyens) et l'évaluation du projet (avec des indicateurs ex-ante et ex-post).

Avis sur les oraux

L'oral se décompose en trois parties : d'abord une épreuve de mise en situation collective, puis individuellement après tirage au sort de l'ordre de passage un entretien avec le jury et un retour sur l'épreuve collective.

Entretien avec le jury

L'entretien avec le jury débute par une présentation personnelle durant dix minutes. Le candidat ou la candidate décrit sa formation, son parcours professionnel, ses appétences pour devenir ingénieur ou ingénieure en chef, les apports attendus de la formation à l'INET et son projet à l'issue (type de poste et collectivité). Cette présentation a souvent été très formatée (selon les items ci-dessus) sans réelle mise en perspectives au regard de leur personnalité, ni incarnation véritable. Ces dix minutes n'ont pas vraiment été décisives, car le discours était souvent identique. Quelques affirmations hâtives ont parfois suscité quelques questions du jury.

A noter cependant que quelques candidates et candidats ont cherché à s'extraire du strict cadre formel, en parlant avec le cœur, en racontant leur histoire pour expliquer la cohérence à intégrer le cadre d'emplois des ingénieurs en chef ou une anecdote pour incarner leurs valeurs. Le jury a été spécialement conquis par ce type d'initiative.

L'entretien s'est poursuivi par un échange avec le jury, au travers de nombreuses questions. Lorsque les réponses étaient trop longues, évasives ou encore trop binaires, le jury précisait sa question ou rebondissait pour rendre l'échange dynamique ou inciter le candidat à davantage de nuance.

Le jury a été surpris par le faible niveau technique de certaines candidates et certains candidats, incapables de répondre à des questions assez simples sur leur propre champ de compétences. Cela interroge sur la sélectivité des écrits.

Ensuite le jury a constaté que les candidates et candidats manquaient d'une culture « ressources », d'autant plus lorsqu'ils affirmaient vouloir exercer à l'avenir dans ces domaines. En particulier le jury recommande aux candidats davantage de curiosité pour les finances (connaître les indicateurs clés et les étapes budgétaires...), les ressources humaines (à minima connaître le statut d'ingénieur en chef, la gradation des sanctions disciplinaires...), les affaires juridiques (processus délibératif, risques contentieux, marchés publics...), l'informatique (relations usagers, cybersécurité, intelligence artificielle...) car tous ces domaines sont pour l'ingénieur ou l'ingénieure en chef autant de leviers d'innovation ou de risques à lever.

Enfin le jury a noté beaucoup de réponses convenues, standardisées, manquant d'originalité ou ne permettant pas de découvrir la personnalité du candidat ou de la candidate. Certains candidats quant à eux ont bien réussi à toucher le jury, en restant naturels et avenants, en faisant preuve d'humour ou en avouant simplement ne pas savoir.

Epreuve de mise en situation collective

Cette épreuve de mise en situation collective est difficile, stressante mais révélatrice pour le jury du niveau et des personnalités de chaque candidat. Il n'est pas forcément évident de se projeter dans une situation théorique et de jouer un rôle préfini. Le jury conseille aux candidates et aux candidats de rester eux-mêmes et de réagir comme s'ils étaient véritablement en réunion. Il ne s'agit pas de surjouer un rôle en le caricaturant, comme défendre aveuglement son périmètre d'intervention, mais de chercher à répondre collectivement au sujet en coopérant et en dépassant au besoin le cadre de la fonction assignée.

A contrario également, le jury a pu constater que les fonctions précisées et l'organigramme fictif ont parfois été oubliés, ce qui a pu entraîner des malentendus sur l'animation de la réunion.

Par ailleurs le jury a observé que les candidates et candidats étaient préparés à l'épreuve, selon une méthodologie qu'ils ont cherché à appliquer scrupuleusement, en risquant souvent d'oublier de réfléchir au sujet et en manquant de spontanéité.

Les meilleurs candidats et les meilleures candidates ont su évoluer positivement lors de cette épreuve, en proposant sans les imposer des solutions tout en restant humble et à l'écoute des autres. De plus ils et elles ont habilement introduit des éléments de spontanéité et de proximité, comme dans une vraie réunion, donnant ainsi à voir leurs capacités d'adaptation à l'exercice et leur aisance relationnelle.

Certaines candidates et certains candidats sont restés très réservés durant l'épreuve, ce qui n'a pas forcément été rédhibitoire s'ils ont été capables de bien analyser a posteriori la situation. Enfin certains candidats et certaines candidates ont raté l'épreuve, en cherchant à imposer leur point de vue, en n'étant pas dans le sujet ou en ne coopérant pas.

Le jury a noté que les candidates et candidats se précipitent souvent, même s'ils relisent le sujet. Alors que la consigne de prendre un temps pour approfondir le sujet avant de réellement débiter est pourtant précisée, ils ne posent pas au préalable et ensemble certaines hypothèses (taille / localisation de la collectivité, actions déjà engagées...) et c'est au cours de l'épreuve qu'un candidat ou une candidate affirme une hypothèse qui s'impose alors à tous. Par ailleurs, le jury considère que les candidates et les candidats n'ont pas suffisamment osé explorer le sujet, voire le dépasser.

Enfin, le jury a été un peu déçu par les candidates et candidats internes qui n'ont pas suffisamment su mettre en avant leurs expériences dans la fonction publique pour rendre plus réaliste l'épreuve. Les candidates et candidats externes, mêmes novices, ont finalement presque mieux réussi cette épreuve, en étant plus naturels et moins enfermés dans des stéréotypes de fonctions.

Lors des restitutions individuelles a posteriori, les candidates et candidats n'ont pas toujours réussi à analyser objectivement leurs prestations et surtout celles de leurs camarades. Ils ont difficilement admis les oublis ou les manques d'approfondissements du sujet. Certains et certaines en revanche ont davantage été lucides ou ont pu expliquer leurs positions en retrait lors de l'épreuve.

En conclusion

Participer au jury du concours d'ingénieur en chef en tant que président a été une expérience très enrichissante pour moi. J'ai découvert des membres du jury attachants et certains candidats et candidates brillants. Les lauréates et les lauréats pourront affiner leurs compétences et leurs projets professionnels lors de l'année de formation à l'INET. Les stages leur permettront de découvrir de nouveaux domaines, d'autres collectivités aux quatre coins de la France, et même en Outre-Mer pour les plus audacieux. Je leur souhaite une pleine réussite et un accomplissement personnel.

Pour les prochains candidats et candidates au concours, j'incite tous les ingénieurs et toutes les ingénieures au préalable des épreuves à échanger avec des pairs. Je constate que de bons ingénieurs et des bonnes ingénieures ne sont pas présents au concours, sans doute par manque de temps de préparation ou alors n'osant pas : essayez, vous n'avez rien à perdre !

Pour terminer, je voudrais préciser le rôle pour moi de l'ingénieur ou ingénieure en chef :

- C'est être ingénieur ou ingénieure, c'est-à-dire disposer d'un bagage technique solide dans un domaine, ce qui forge un socle de légitimité ; et décomposer un problème complexe en sujets plus simples pour créer des solutions pragmatiques ;
- C'est être manager ou manageuse, c'est-à-dire animer son collectif de travail sans imposer son point de vue d'expert ; faire grandir ses collaborateurs tout en pilotant ses activités en cherchant à être endurant collectivement ;
- C'est être développeur ou développeuse, c'est-à-dire réussir à satisfaire les commandes politiques et proposer des actions complémentaires à l'aune des attentes sociétales, en utilisant comme force ce qui apparaît souvent comme des contraintes, à savoir le cadre technique, administratif, réglementaire et financier.

Vincent BARBIER

V. SUJETS⁽¹⁾ DES EPREUVES ECRITES ET COMMENTAIRES DES CORRECTEURS ET CORRECTRICES

Les sujets étaient communs aux deux voies d'accès externe et interne.

Les attendus étant les mêmes quelle que soit l'option choisie, il est conseillé aux futurs candidats de lire les commentaires de toutes les options : cela pourra apporter des éléments utiles afin de mener à bien cette épreuve.

1) Note de synthèse et de propositions visant à faire l'analyse d'un dossier remis au candidat portant sur un sujet technique à choisir parmi cinq options, au moment de son inscription

Ingénierie environnementale

Vers une stratégie de gestion durable d'une forêt communale

Malgré le niveau de difficulté du sujet car assez spécialisé, il était en adéquation avec l'actualité et pertinent pour de futurs ingénieurs en chef qui seront amenés à être confrontés à de pareils cas. Il a, d'autre part, permis de départager les candidats en utilisant un large éventail de notes.

L'ensemble des copies était assez hétérogène où quelques-unes, en externe particulièrement, ont montré que l'exercice n'a pas été compris ou ont été hors sujet. La partie synthèse a été mieux réussie que celle des propositions qui demeure peu approfondie. Peu ont su faire preuve d'originalité et de pertinence : beaucoup de copies restent trop générales tant sur la structuration que sur le fond. Enfin, il est regrettable de constater le nombre significatif de candidats sanctionnés en raison de fautes de grammaire et d'orthographe.

Les correcteurs tiennent à rappeler aux candidats l'importance d'avoir une vision large des domaines pouvant être abordés à travers cette option.

La méthodologie (notamment pour la synthèse) et la recherche de solutions adaptées aux attentes et au contexte mériteraient d'être mieux travaillées en amont des épreuves écrites. En effet, le cycle de travail régulier doit être initié préalablement aux dates du concours avec la lecture de revues spécialisées liées à la fonction publique territoriale et d'articles de culture générale ainsi qu'à la rédaction de fiches de synthèse thématiques (par exemple, en travaillant avec d'autres préparateurs) et l'organisation d'épreuves « blanches » récurrentes.

La seconde partie doit être réfléchi et abordée en se mettant en situation professionnelle afin de proposer des actions réalistes et opérationnelles tout en étant originales : cela évitera que les mêmes propositions banales se retrouvent dans une majorité de copies. Pensez également à soigner l'écrit en évitant les fautes de français qui pénalisent certaines copies.

⁽¹⁾ Les sujets des épreuves sont à votre disposition sur le site internet du CNFPT ainsi que les meilleures copies.

Constructions publiques, gestion immobilière, énergie

Politique de transition énergétique d'un territoire

Globalement, les copies sont restées assez en superficie du sujet, mais certains candidats ont réussi à atteindre les objectifs de l'épreuve en faisant preuve de pragmatisme et de créativité.

Le sujet était intéressant sur le fond et assez facile à traiter mais le nombre d'annexes étant limité cela a eu comme incidence d'un écart assez faible dans les notes obtenues.

Les futurs candidats doivent mieux convaincre et mieux structurer leurs écrits dont ils doivent aussi en améliorer la rédaction. Il faut qu'ils parviennent à prendre une certaine hauteur de vue et à se demander ce qui est attendu à travers cette épreuve. Par ailleurs, l'exercice de note et de propositions est un exercice littéraire à part entière qu'un futur cadre de collectivité se doit de maîtriser. Des efforts doivent être portés à ce niveau.

Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme

Démarche d'urbanisme favorable à la santé

Un sujet stratégique adapté aux enjeux actuels de transition territoriale. Il était de qualité et a permis de croiser un sujet d'actualité (la santé post-covid) avec des propositions tournant autour de la programmation et la planification urbaine.

Les copies, bien que moyennes, étaient souvent bien rédigées au niveau de la 1^{ère} partie (note de synthèse) mais ont manqué d'idées stratégiques qui soient du niveau d'un ingénieur en chef dans la 2^{nde} (propositions).

Certains candidats n'ont pas pris la peine de faire un plan et ont rédigé leurs idées les unes après les autres. Les introductions sont régulièrement trop brèves. Enfin, certains ne maîtrisent pas la conduite de projets dans sa globalité.

Il convient de conseiller aux futurs candidats de consolider la partie propositions en travaillant toutes les dimensions : prospective, stratégique, managériale, gouvernance, retour d'expérience et évaluation. Ils doivent également bien apprendre en quoi consiste la conduite de projet dans son ensemble. Il conviendra de présenter une note avec des parties qui soient équilibrées mais aussi d'utiliser tous les documents, en particulier les documents pivots qui seront le support de la note.

Réseaux techniques urbains et infrastructures routières

Politique de sobriété

Le sujet était clair et bien posé avec tous les éléments permettant d'orienter les propositions des candidats.

Il y a eu peu de bonnes copies car elles avaient pour beaucoup des erreurs méthodologiques souvent répétées. Dans la partie synthèse, la définition du terme résilience apparaît rarement ; alors que dans la partie propositions, les visions stratégique et opérationnelle ne sont que trop partielles. Les aspects concernant, entre autre, l'accompagnement au changement, l'évaluation et la commission sont peu traités.

Les candidats ont manqué de hauteur et de recul et ont fait beaucoup de juxtapositions plus ou moins détaillées d'exemples dans la synthèse avec des plans types notamment sur la démarche projet, sans aucune appropriation des enjeux de la sobriété et d'une mise en œuvre à court terme : beaucoup proposaient d'engager des projets en investissement au lieu de réfléchir à faire mieux avec moins, en termes de budget dépensé en investissement et surtout en fonctionnement.

Les candidats doivent définir le terme clé et mettre en place la problématique. D'un point de vue présentation, une attention particulière doit être portée à l'orthographe, à la lisibilité de l'écriture mais aussi à la longueur de la copie. Enfin, il peut être conseillé de travailler la méthodologie et d'adopter une posture en tant qu'ingénieur en chef.

Systèmes d'information et de communication

Demande de rançon au démarrage des PC d'une collectivité

Beaucoup se sont focalisés sur la production d'une synthèse voire d'un résumé sans aller vers ce qui leur était demandé : faire des propositions et savoir se montrer à la hauteur des enjeux qu'exigeraient leurs postes en cas de crise telle que celle présentée dans le sujet. Les annexes ont peut-être été trop riches ce qui a invité les candidats à passer trop de temps sur la lecture du dossier plutôt qu'à en retirer la valeur ajoutée.

Même si le concours externe a semblé meilleur que l'interne, la qualité de la synthèse et des propositions laissent à désirer. L'objet de la réponse demeure dans le thème du sujet mais la question posée semble avoir été oubliée. Est-ce dû à un manque de prise de recul ? un manque d'attention ? ou un évitement volontaire ?

Le sujet, assez peu technique, semble avoir dérouté les candidats qui se sont pourtant limités à quelques aspects techniques. Enfin, la connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales est souvent faible. Les meilleures copies sont celles qui ont répondu aux questions posées en ayant pris le recul nécessaire sur leurs connaissances techniques.

Il ne faut surtout pas oublier que sur une telle épreuve ce qui prime, c'est de démontrer, non seulement, que l'on maîtrise le sujet mais encore plus que l'on est en capacité de maîtriser la situation et que l'on saura conduire ses équipes mais aussi rassurer tant sa direction que les élus. Cette épreuve n'est pas destinée à évaluer les compétences techniques des candidats mais bien d'évaluer leur capacité à occuper des fonctions de direction. Une bonne connaissance de la fonction publique territoriale est nécessaire tout comme le fonctionnement d'une collectivité, avec notamment le rôle entre les organes délibérant et exécutif. La répartition des rôles entre élus et fonctionnaires doit également être mieux maîtrisée ainsi que le formalisme des échanges entre eux. Les candidats doivent également appréhender le pilotage des politiques publiques (gouvernance, stratégie, feuille de route, plans d'action, moyens d'évaluation, financements...).

Il est nécessaire de prendre le temps de se relire, de corriger les fautes d'orthographe ou de syntaxe. Il convient également de se mettre en situation afin de rendre compte à une direction générale et / ou à un élu, ce qui est différent de tenir une réunion technique d'équipe. Il faut donc adapter son discours et ses propos selon ses interlocuteurs.

2) Composition portant sur une question de la société contemporaine

L'homme et l'eau

L'ensemble des copies est hétérogène : les attendus de l'épreuve ne sont pas toujours bien cernés. Dans la forme, les copies témoignent souvent d'une maîtrise très personnelle de l'orthographe ce qui est difficilement concevable pour un concours à ce niveau (faute récurrente : « *innondation* » au lieu d'*inondation*). Sur le fond, la méthodologie est fréquemment mal assimilée : certaines copies ressemblaient d'ailleurs plus à une note sur dossier avec proposition qu'à une composition. On relèvera, en outre, l'absence ou le très petit nombre de références, qu'elle qu'en soit la nature. Le sujet a souvent été lu trop rapidement sans véritable réflexion sur la conjonction de coordination (le « *et* »). Cette absence de réflexion sur l'enjeu du lien (et réciproquement de l'opposition) explique en partie l'écart de notes. Quelques copies étaient toutefois de très bon niveau.

Le sujet actuel est fort intéressant et très pertinent mais extrêmement large : de nombreux candidats ont éprouvé des difficultés à s'en saisir et beaucoup se sont perdus dans des généralités et des propos peu convaincants. Un sujet formulé sous la forme d'une question à laquelle répondre aurait sans doute permis de juger la capacité des candidats à analyser un énoncé et les aurait probablement moins déstabilisés pour problématiser et mettre en place une trame argumentative satisfaisante. Toutefois, la généralité de sa formulation offrait aux candidats la possibilité de proposer une vision panoramique tout en travaillant la question à différentes échelles. Certains ont fait le choix de circonscrire le sujet à l'une de ses dimensions en relation avec les attendus du grade d'ingénieur en chef. Pour autant, ils n'ont pas justifié de ce choix, laissant planer une ambiguïté sur leur parti pris : méconnaissance du sujet dans sa globalité ou recherche d'efficacité et de pertinence ? Le sujet ainsi formulé offrait aux candidats l'opportunité d'une réflexion très riche aux carrefours de la science, de l'histoire, de la technique, de la littérature, etc..., au-delà de l'actualité récente (sécheresses, inondations, montée des eaux, érosion du trait de côte...) que tous les candidats ont évoqué. En outre, il prêtait à une réflexion géopolitique et d'aménagement du territoire tant au niveau national qu'international et pouvait permettre aux futurs ingénieurs en chef de s'interroger sur la capacité d'action des collectivités et sur leur capacité d'entraînement des autres acteurs. Le changement climatique et ses conséquences en matière de politiques publiques (santé, migration, aménagement du territoire) ainsi que les grands textes de lois protégeant le littoral, les catastrophes naturelles liées à l'eau ou à la sécheresse auraient dû produire une réflexion philosophique, technique et juridique. Peu de copies ont répondu à ces exigences.

Le sujet étant très vaste, il devait permettre un traitement personnel et original dès lors que l'introduction le précisait. Les candidats n'ont pas su utiliser leurs connaissances sur la gestion de l'eau par les collectivités locales tandis que les politiques publiques sur le sujet étaient très peu survolées voire peu approfondies. Le propos est souvent très banal, éloigné d'un concours d'accès à la haute fonction publique territoriale. Rares sont les copies offrant une vision et une réflexion dépassant le cadre étroit de la France dans les références : le sujet invitait ici à évoquer, par exemple, les enjeux géopolitiques de l'eau dans le monde. Les candidats rencontrent de facto des difficultés à travailler le sujet, à en définir les termes clés, à élaborer une problématique claire. Il en découle des plans « à tiroirs », pas forcément démonstratifs. A de rares exceptions, les arguments sont peu conceptualisés et peu étayés par des référentiels académiques, pragmatiques ou encore factuels. Les raisonnements se déploient autour d'opinions et de lieux communs. De manière générale, les candidats souffrent d'un manque de culture générale.

Il convient surtout d'avoir une réflexion aussi complète que possible sur la question. Ici, il était essentiel de conduire un raisonnement sur l'impact de la gestion de l'eau par les collectivités à partir de la définition des termes du sujet, un plan avec des titres ayant du sens et suffisamment précis et qui soit ouvert sur tous les champs du sujet. Enfin, il faut vraiment conclure le devoir, c'est-à-dire donner une réponse argumentée. Face à un tel

sujet, de par son étendu, il ne faut pas se contenter de faire un devoir historique mais plutôt se concentrer sur les enjeux contemporains, pouvant être structurels ou conjoncturels, et donc s'enraciner dans un passé plus ou moins lointain mais sans perdre de vue leur actualité. Il ne faut pas oublier que le sujet n'est pas un prétexte : le sujet portait sur l'eau et non sur le réchauffement climatique. Les deux se rejoignent mais ne se confondent pas totalement.

Cette épreuve requiert des compétences en organisation, structuration de la pensée sans oublier la rédaction. Il faut absolument s'entraîner à exposer des idées argumentées. De nombreux supports sont disponibles en bibliothèques et avant tout projet de concours, il ne faut pas hésiter à demander des formations pour améliorer ses écrits.

Le premier conseil aux futurs candidats serait de mieux maîtriser la méthodologie et de prendre le temps de bien comprendre le sujet dans ses multiples dimensions. Le second serait de s'informer régulièrement et de se doter d'une culture générale de base (à partir de lecture de quelques ouvrages fondamentaux en sciences sociales, sciences de la nature, sciences politiques, sciences économiques), se tenir au courant de l'actualité, se questionner sur la société et son évolution.

Quelques autres préconisations seraient de :

- ✓ Savoir faire preuve d'originalité dans le propos, montrer que l'on a un niveau pertinent en terme de connaissances, de culture et de réflexion pour intégrer la haute fonction publique territoriale ;
- ✓ Donner envie d'être lu et d'être rencontré par le jury et de futurs employeurs ;
- ✓ Soigner son écriture son orthographe et son raisonnement en puisant des exemples concrets dépassant le cadre national français ;
- ✓ Bien identifier les enjeux du sujet et bien lire ce dernier en analysant chacun de ses termes ;
- ✓ Prendre le temps de réfléchir à la structuration de la copie : une bonne structuration permettra d'embrasser tous les aspects du sujet en évitant les redondances ;
- ✓ Valoriser sa culture générale : une copie sera d'autant plus intéressante à lire qu'elle comportera de nombreuses références à la littérature, au cinéma, à la peinture... a minima, une mise en perspective historique du sujet est indispensable.

3) Note de synthèse et de propositions ayant pour objet de vérifier l'aptitude du candidat à l'analyse d'un dossier portant sur une conduite de projet et soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale

La ville inclusive

C'est un sujet relativement accessible sans difficultés techniques et dont la thématique constitue, notamment pour les collectivités, une préoccupation très actuelle. Sa dimension transversale souligne à la fois la complexité de mise en œuvre mais aussi le besoin d'une coordination partenariale, à l'échelle des différents territoires. Compte tenu de l'arsenal législatif et réglementaire dont dispose la France, on voit bien que la mise en œuvre concrète des mesures constitue la principale préoccupation. La durée de l'épreuve et le dossier plutôt restreint (30 pages) permettaient, pour autant, à tous les candidats de disposer du temps nécessaire pour cette épreuve. Le dossier était d'ailleurs assez complet, facile à intégrer dans un temps rapide, il était très fourni avec des éléments très aidants pour poser la méthode et pour répondre au sujet qui lui-même était bien formulé. On regrette d'autant plus le manque d'exploitation des illustrations constaté dans certaines copies.

Le sujet qui semblait assez facile d'accès, a été bien compris mais beaucoup de candidats n'ont pas réellement développé les différents aspects de la ville inclusive qui ne se limite pas aux seuls enjeux d'accessibilité. Pour les candidats internes, on note étonnamment la non-maîtrise des strates de collectivités et leurs compétences. Le deuxième écueil qui revient fréquemment est la très faible exploitation du dossier. La méthodologie de projet n'est pas maîtrisée par tous les candidats. Les copies sont assez hétérogènes dans l'ensemble ce qui a permis une bonne sélectivité des candidats. Les candidats qui ont rendu les copies très insuffisantes n'ont pas compris ce que l'on attendait ; pour les copies moyennes, les candidats ont compris la méthodologie mais ont globalement manqué de fond ; pour les bonnes et très bonnes copies, bien structurées, les candidats ont répondu aux fondamentaux de l'épreuve. Ces dernières copies ont d'ailleurs souvent pu marquer leurs différences grâce à une seconde partie déliant un plan d'actions construit et abordant les différents aspects attendus ainsi que d'une bonne gestion du temps imparti.

Globalement, les copies contiennent beaucoup de fautes d'orthographe et de grammaire ce qui est problématique de la part de futurs hauts fonctionnaires. D'ailleurs, la qualité rédactionnelle est très moyenne : les introductions sont souvent trop simplistes sans annoncer de réelle problématique ; les titres sont parfois mal rédigés, trop longs, et pas toujours pertinents avec les développements et le plan n'apparaît pas toujours. Certaines phrases sont trop longues et inconsistantes ce qui rend plus difficile la lecture. On retrouve inlassablement les mêmes erreurs et travers dans les copies des candidats qui, au final, ont du mal à se positionner et à se projeter dans l'organisation administrative induite par le sujet. Ils font aussi preuve de difficulté à synthétiser le dossier d'appui alors que la réponse à la mise en situation est dépourvue d'action et de conduite d'action adaptée. Beaucoup tâtonnent dans des descriptions sans intérêt, s'enlisant dans des catalogues de solutions, se perdant parfois dans des considérations personnelles. Enfin, le positionnement en tant qu'ingénieur en chef et directeur de projet est très peu présent ou rarement de manière pertinente. Beaucoup de copies ont une partie propositions très moyenne voire faible et une présentation de démarche projet mal maîtrisée voire insuffisante. Les candidats ne reprennent pas des exemples tirés des articles pour illustrer leur note, afin de lui donner un caractère plus opérationnel.

L'approche du sujet est souvent limitée aux enjeux réglementaires. De nombreuses copies démontrent une maîtrise insuffisante de la notion de la ville inclusive, de la complexité des acteurs concernés et de l'articulation de leurs compétences et champs d'action respectifs : l'aspect partenarial pour la conduite des politiques publiques ne semble pas une réalité pour de nombreux candidats. Les correcteurs ont trouvé trop peu de réponses ou d'évocation concernant les démarches innovantes. Faible évocation des enjeux de dématérialisation des services publics, peu d'approche pertinente sur les enjeux du numérique. La notion de

« mise en réseau de ville » est absente dans de nombreuses copies tandis que l'enjeu de la collecte d'informations n'apparaît que dans la partie propositions. Enfin, l'évaluation est souvent absente des propositions.

La méthodologie pour la partie propositions est perfectible : la gouvernance, les moyens humains et financiers, le calendrier, le dispositif d'évaluation et la comitologie sont notamment à développer.

Quelques conseils pour réussir cette épreuve :

- ✓ Bien lire l'énoncé afin que les propos tenus soient dans le périmètre du poste indiqué dans le sujet ainsi que dans la problématique et ne pas se limiter à un résumé factuel du dossier ;
- ✓ Présenter les expériences réussies opérées par les collectivités : de nombreuses copies semblent faire l'impasse sur les informations ou les illustrations contenues dans le dossier ;
- ✓ Être le plus clair possible tout en étant concis (sans être trop succinct) et veiller à avoir un fil conducteur cohérent de bout en bout : le lecteur a besoin de comprendre vite en allant à l'essentiel. Veiller également à l'articulation des développements et à la lisibilité du raisonnement suivi ;
- ✓ Bien structurer la copie avec des titres et des sous-titres apparents afin de faire ressortir les lignes directrices, expliciter plus fortement l'énoncé du déroulé de la note en expliquant bien la problématique. Ne pas avoir trop de sous-parties : un titre clair vaut mieux qu'une phrase mal tournée ;
- ✓ Élaborer plutôt un plan d'actions qui aborde plusieurs aspects et pas seulement circonscrit à quelques thématiques ;
- ✓ Structurer les propositions autour des objectifs à atteindre ou d'axes d'interventions sans oublier de se mettre en situation : la fonction occupée doit pouvoir s'exprimer dans la conduite de projets ;
- ✓ Avoir une certaine vigilance sur le temps de relecture et donc sur la gestion du temps : on a le sentiment que certaines copies n'ont pas été relues d'où les fautes. Les règles d'expression écrite, tant du style que de l'orthographe, demeurent discriminantes : un temps de relecture peut permettre de limiter ce type d'effet ;
- ✓ Être attentif à la lisibilité de son écriture et à la qualité de ses propos en évitant répétitions, redondances ou phrases incomplètes. Le soin à apporter aux copies est important : ce point n'est pas assez pris en considération par les candidats ;
- ✓ Se renseigner sur la nature des métiers exercés par les ingénieurs en chef territoriaux, faire des stages pour saisir les réalités professionnelles, voir les projets développés. Bref, se mettre dans la peau d'un ingénieur en chef territorial pour répondre au plus près à la commande.

VI. EXEMPLES DE SUJETS TIRES AU SORT AUX EPREUVES ORALES

1) Concours externe

Mise en situation professionnelle collective

Contexte	Les départements de Savoie et Haute-Savoie ont un historique commun et des enjeux similaires. Les deux départements ont décidé de fusionner pour mutualiser les services et déployer une action publique plus efficace.
Problématique	Vous êtes agents du département de Savoie. En vue d'une conférence de presse entre les deux exécutifs, il vous est demandé d'identifier les enjeux de la fusion et de proposer une chronologie d'action sur la première année.
Fonctions occupées	<ul style="list-style-type: none">- DGA Solidarités- DGA Ressources- DGA Aménagement – infrastructures- DGA Attractivité (éducation, sport, culture)- Directrice ou directeur de la communication

Contexte	<p>Une commune de montagne vit du tourisme saisonnier : ski, l'hiver et activités de plein air, l'été. Le développement d'une offre commerciale festive - avec notamment de nombreux restaurants/bars de station et d'altitude à l'ambiance de discothèque - attirent une population jeune qui contribue à la prospérité de la station et à son image dynamique.</p> <p>Néanmoins, pollutions sonores et incivilités exaspèrent une partie de la population résidente et touristique. Elles impactent également le développement d'un tourisme raisonnable dans cette zone naturelle exceptionnelle.</p>
Problématique	Le maire souhaite que vous lui proposiez une réflexion sur le positionnement de sa commune sur le marché du tourisme de plein air en prenant en compte les tendances de consommation actuelles et futures. Il attend également des solutions concrètes et pourquoi pas, innovantes.
Fonctions occupées	<ul style="list-style-type: none">- Directrice ou directeur développement économique/commercial- Directrice ou directeur espaces naturels- Directrice ou directeur des affaires juridiques- Directrice ou directeur de la communication

Anglais :

« Build digital resilience amid cyber threats, businesses told », *Daily Nation (Kenya)*, 13 octobre 2023

« Methane bubbles in groundwater cast doubts over Beetaloo basin fracking approval, scientists say », *The Observer Australia*, 19 octobre 2023

« Weather disasters displaced 43 Million children in 6 years, UNICEF says », *Associated Press*, 6 octobre 2023

« AI doomsday warnings a distraction from the danger it already poses, warns expert », *The Guardian*, 29 octobre 2023

Allemand :

« Michael Hamm erfüllt sich seinen Karriere-Traum; Trotz Ängsten studiert der Marsberger und ist nun Betriebsleiter », *Westfalenpost*, 21 septembre 2023

« „In Uganda wird mehr improvisiert“ », *Neue Presse*, 1^{er} septembre 2023

« Lehrermangel; Ingenieur wird lieber Lehrer », *Lübecker Nachrichten*, 11 octobre 2023

Espagnol :

« Los retos de la agricultura del futuro », *El País semanal*, 12 décembre 2022

« Las mujeres conquistan el campo », *El País*, 6 novembre 2023

Italien :

« La magia semplice di Ginzburg-Moretti e la radiografia di quei borghesi così lontani, così vicini », *Huffington post*, 26 octobre 2023

2) Concours interne

Mise en situation professionnelle collective

Contexte	<p>La Ville est confrontée à des difficultés croissantes en matière de recrutements d'agents sur de plus en plus de métiers.</p> <p>La collectivité souhaite engager une politique "marque employeur" pour notamment renforcer son attractivité.</p>
Problématique	<p>Il vous est demandé d'élaborer une politique "marque employeur" permettant de valoriser l'image de la collectivité, de mettre en avant sa politique managériale et de communiquer sur ses principales actions.</p>
Fonctions occupées	<ul style="list-style-type: none">- Directrice ou directeur des ressources humaines- Directrice ou directeur de l'attractivité et du développement économique- Directrice ou directeur de la communication- Directrice ou directeur des finances

Contexte	<p>La collectivité départementale voit ses dépenses de fonctionnement augmenter significativement en raison du vieillissement de la population et ses recettes sont atones.</p>
Problématique	<p>La collectivité a de nombreux projets d'investissements, aussi bien pour des bâtiments, des collèges, des routes, ...</p> <p>Il vous est demandé d'élaborer un plan pluriannuel d'investissement, soutenable et acceptable, en définissant des priorités.</p>
Fonctions occupées	<ul style="list-style-type: none">- Directrice ou directeur des routes- Directrice ou directeur des bâtiments- Directrice ou directeur des finances- DGA services techniques- DGA ressources

Anglais :

« Nakdong River estuary touted for ecological regeneration at symposium », *The Korea Times*, 28 octobre 2022

« How Green Are Electric Vehicles? », *The New York Times*, 23 juin 2023

« Delayed environment laws spark calls for urgent government action on water and fracking », *The Observer Australia*, 16 octobre 2023

« 'It's just a matter of time': why AI could help Europe create its own Apple or Google », *The Observer*, 28 octobre 2023

Arabe moderne :

فزع عالمى من مخاطر الذكاء الاصطناعى ومحاولات لمواجهتها بشكل جماعى

العربية نت - 2 نوفمبر 2023

www.alarabiya.net

VII. COMMENTAIRES DES EXAMINATEURS ET EXAMINATRICES

*Les langues choisies par les candidats étaient :
anglais, allemand, espagnol, italien et arabe moderne*

Ce qui ressort des différents entretiens, c'est que les candidats se sont bien préparés, en particulier à la traduction. Pour autant, en interne, certains ont semblé découvrir la nature de l'épreuve au moment de l'interrogation et le niveau d'expression est parfois insuffisant.

L'autre difficulté relevée est que de nombreux candidats ont du mal à problématiser le texte et à en exploiter la thématique. D'autre part, les examinateurs ont noté un manque de culture générale relative à l'ingénierie et au vocabulaire qui s'y rattache est souvent mal maîtrisé.

Plusieurs candidats ont toutefois démontré une bonne maîtrise de la langue et étaient bien disposés au débat et à la discussion avec les examinateurs.

Il est conseillé aux candidats qui envisagent de passer cette épreuve de langues de :

- ✓ Prendre connaissance du déroulement et des attendus de l'épreuve en amont
- ✓ S'entraîner à la lecture et à la prononciation (en particulier des chiffres en espagnol)
- ✓ S'entraîner à la traduction à l'oral
- ✓ S'entraîner à problématiser un texte et ses thématiques puis à structurer des arguments pour ensuite développer des réponses organisées et argumentées
- ✓ Revoir et s'appropriier le vocabulaire lié à l'ingénierie
- ✓ Lire la presse d'actualité de la langue choisie
- ✓ Ne pas hésiter à s'exprimer même si le niveau linguistique reste à consolider
- ✓ Bien réviser la grammaire et la conjugaison
- ✓ Bien structurer son discours en utilisant des connecteurs logiques afin de donner une meilleure vision globale de l'exposé
- ✓ Ne pas hésiter à faire appel à ses propres connaissances et expériences

DONNÉES STATISTIQUES

I. POSTES OUVERTS AUX CONCOURS

Concours externe 24 postes
 Concours interne 16 postes

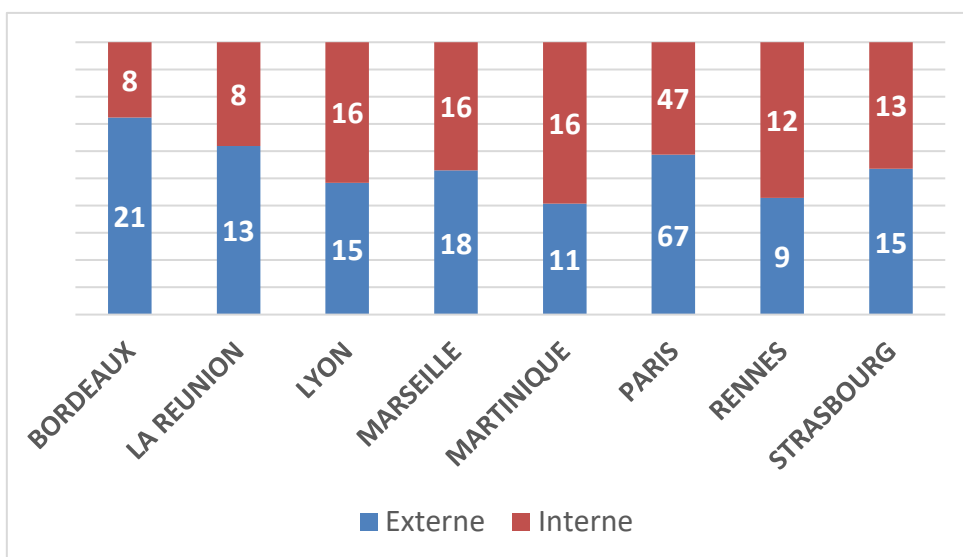
Soit un total de 40 postes

II. REPARTITION DES CANDIDATS PAR CENTRES D'ECRITS

Candidats admis à concourir

L'étude de la recevabilité des candidatures, qui sélectionne les candidats admis à concourir, a été effectuée avant l'épreuve d'admissibilité par le service des concours et examens professionnels.

BORDEAUX	29
LA REUNION	21
LYON	31
MARSEILLE	34
MARTINIQUE	27
PARIS	114
RENNES	21
STRASBOURG	28
TOTAL	305



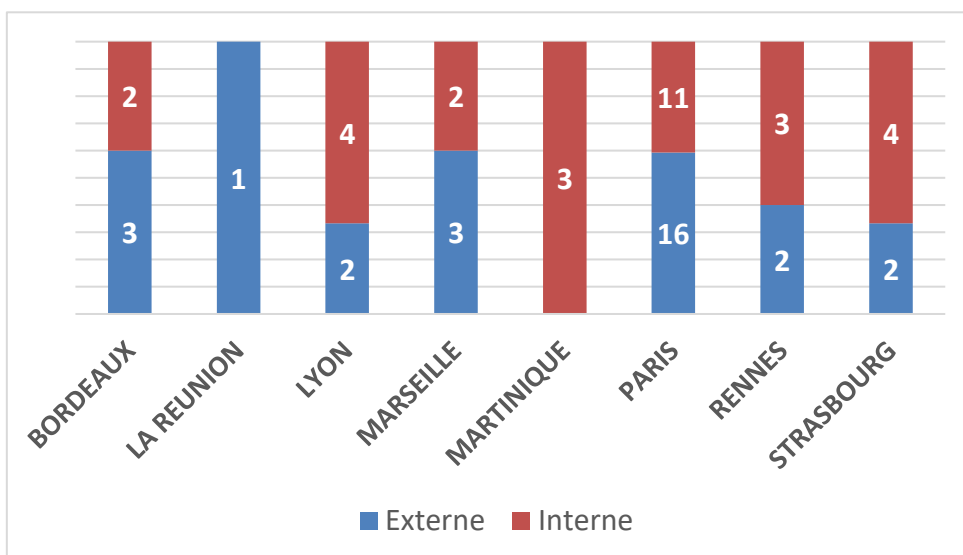
Taux de présence pour la session 2023 : 61,3%
 (concours externe : 50,3% - concours interne : 75%)

Comparaison avec l'année précédente :

En 2022, le taux de présence était de 60,3% (externe : 49,1% - interne : 70,8%).

Candidats admissibles

BORDEAUX	5
LA REUNION	1
LYON	6
MARSEILLE	5
MARTINIQUE	3
PARIS	27
RENNES	5
STRASBOURG	6
TOTAL	58

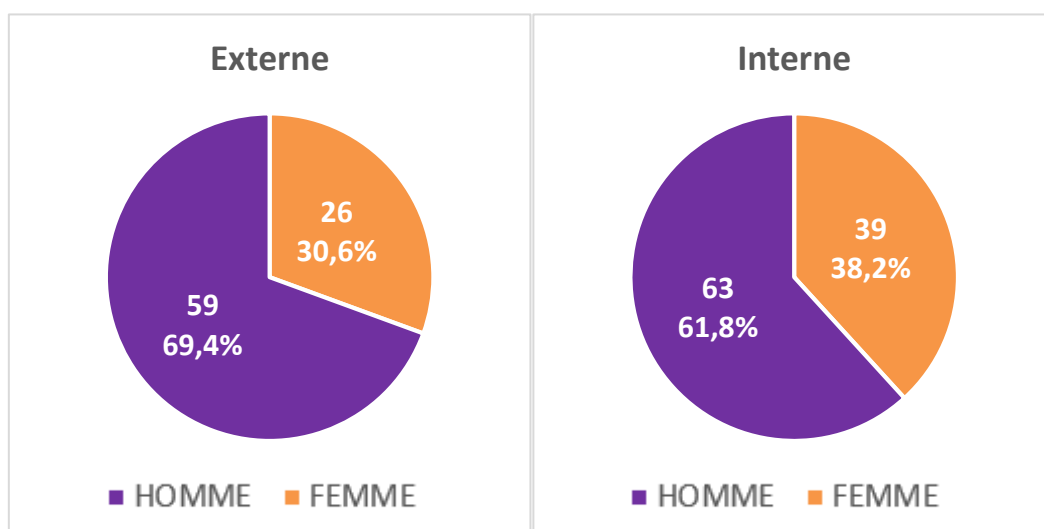


III. PROFIL DES CANDIDATS

GENRE

Candidats présents

FEMME	65
HOMME	122
TOTAL	187



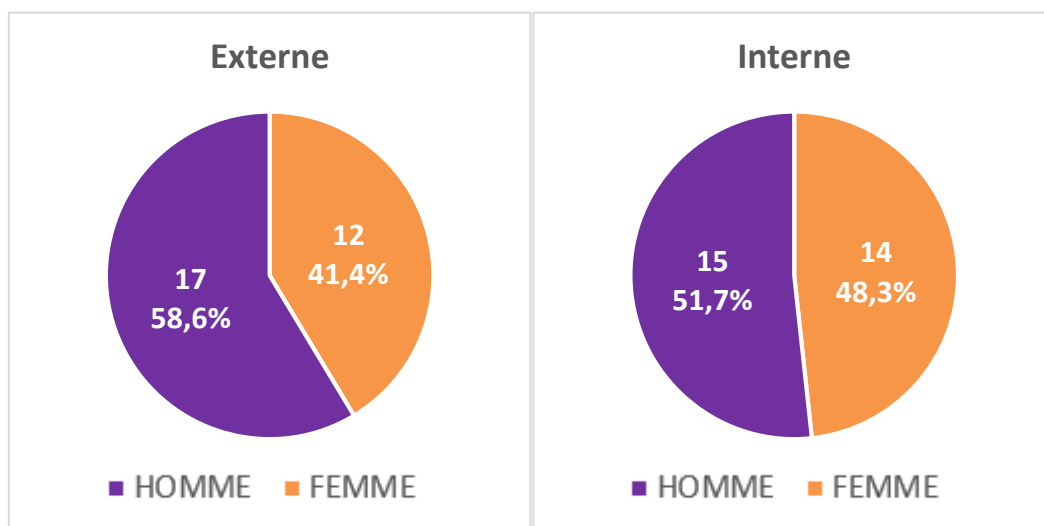
Présents - session 2023 : 34,8% de femmes et 65,2% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

En 2022, les hommes étaient également plus nombreux à se présenter aux deux voies de concours d'ingénieur en chef territorial (74%).

Candidats admissibles

FEMME	26
HOMME	32
TOTAL	58



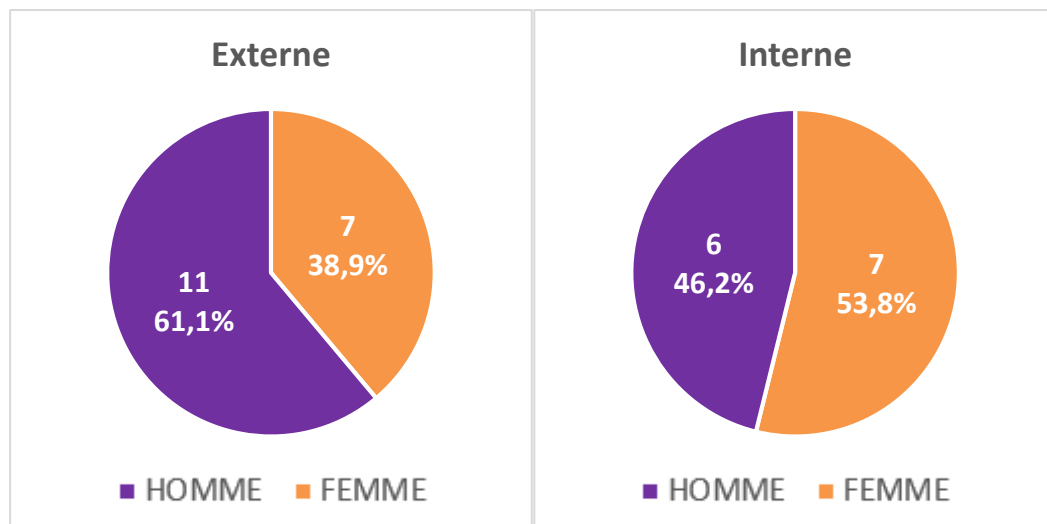
Admissibles - session 2023 : 44,8% de femmes et 55,2% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

En 2022, les hommes admissibles étaient également plus nombreux que les femmes (72,1%).

Lauréats

FEMME	14
HOMME	17
TOTAL	31



Lauréats - session 2023 : 45,2% de femmes et 54,8% d'hommes

Comparaison avec l'année précédente :

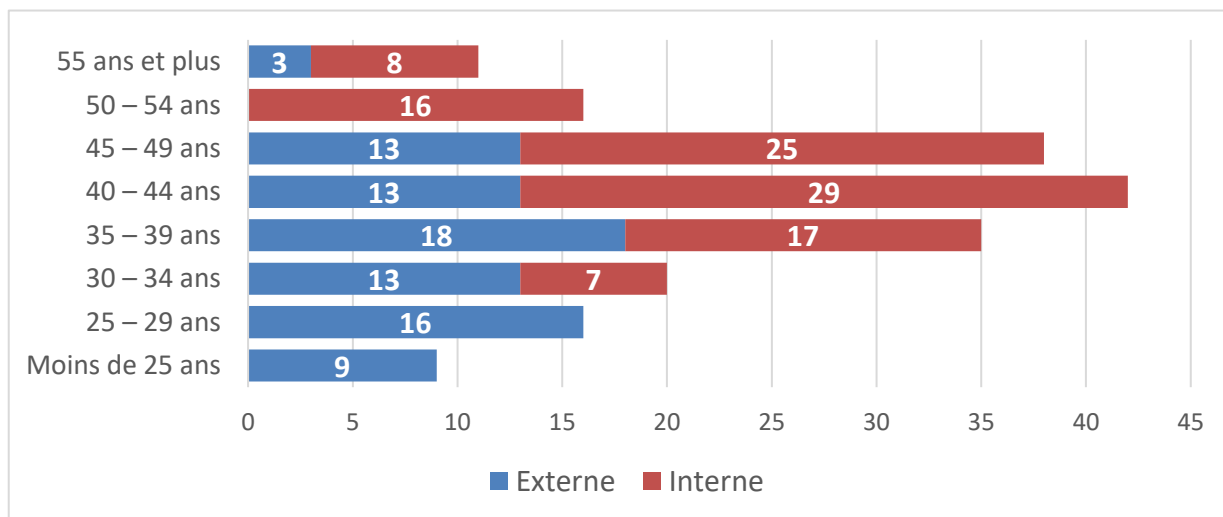
En 2022, les hommes lauréats étaient majoritaires sur les deux voies de concours (67,6%).

AGE

Le critère d'admission à concourir des candidats en externe étant le diplôme (diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI)), les candidats de moins de 40 ans sont les plus nombreux.

Le critère d'admission à concourir des candidats en interne étant l'ancienneté (7 ans de service public), les candidats, davantage expérimentés, ont en majorité plus de 40 ans.

Candidats présents

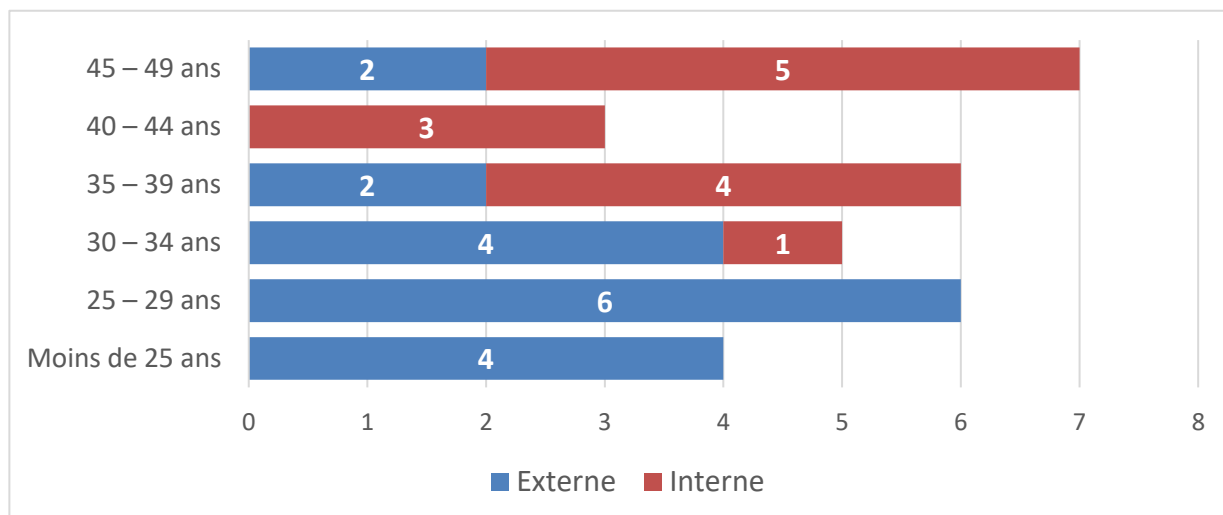


Présents - session 2023

Concours externe : les candidats présents issus de la tranche d'âge 35-39 ans sont majoritaires (21,2%).

Concours interne : les candidats présents issus de la tranche d'âge 40-44 ans sont majoritaires (28,4%).

Lauréats



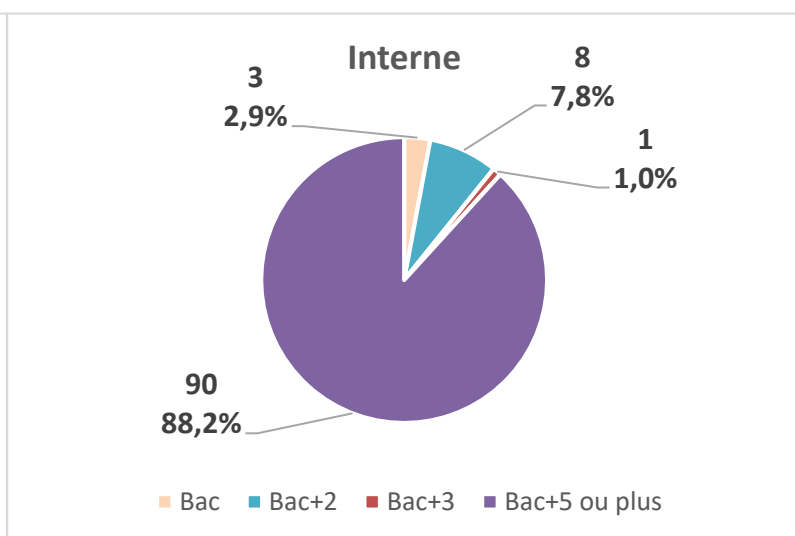
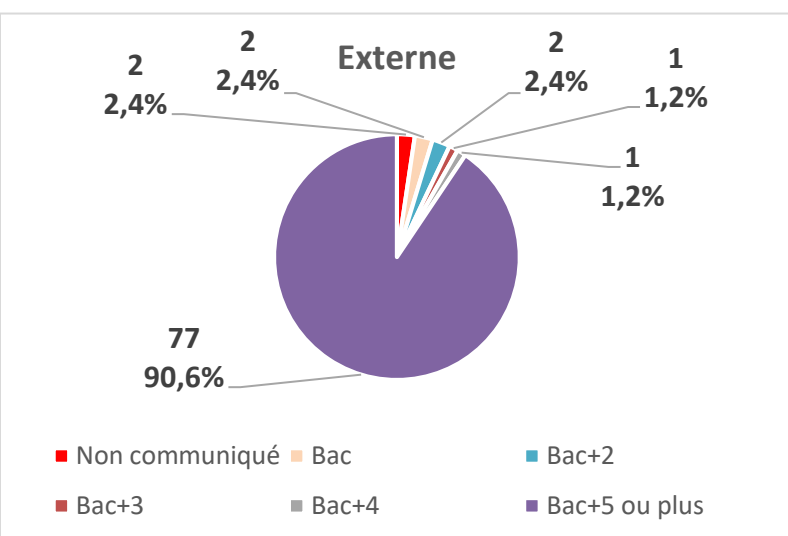
Lauréats - session 2023

Concours externe : les lauréats issus de la tranche d'âge 25-29 ans sont majoritaires (33,3%).
 Concours interne : les lauréats issus de la tranche d'âge 45-49 ans sont majoritaires (38,5%).

NIVEAU D'ETUDES

Candidats présents

Non communiqué	2
Bac	5
Bac+2	10
Bac+3	2
Bac+4	1
Bac+5 ou plus	167
TOTAL	187



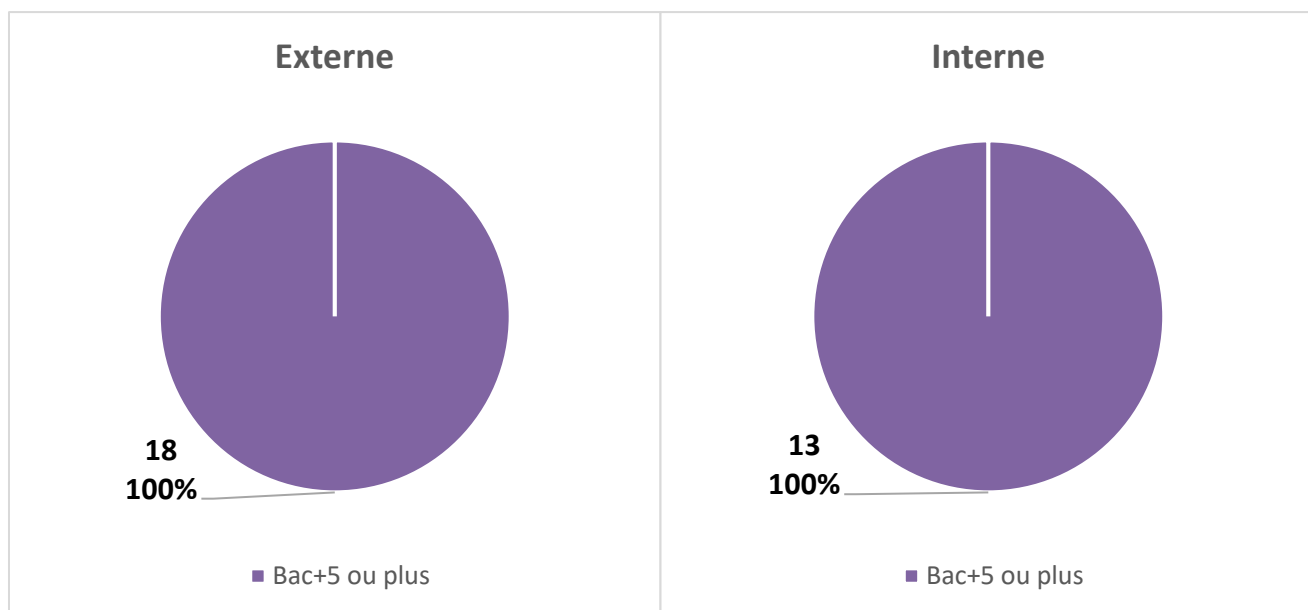
89,3% des candidats présents ont un diplôme Bac+5

Concours externe : sur les 85 externes, 66 candidats ont un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI), 3 candidats ont eu une décision favorable de commission d'équivalence des diplômes et 16 ont eu une dispense « mère/père de 3 enfants ou plus ».

Concours interne : bien que le critère d'éligibilité au concours interne soit l'ancienneté, les candidats à se présenter sont 88,2% à être diplômés Bac+5.

Lauréats

Bac+5 ou plus	31
TOTAL	31



100% des lauréats diplômés Bac+5

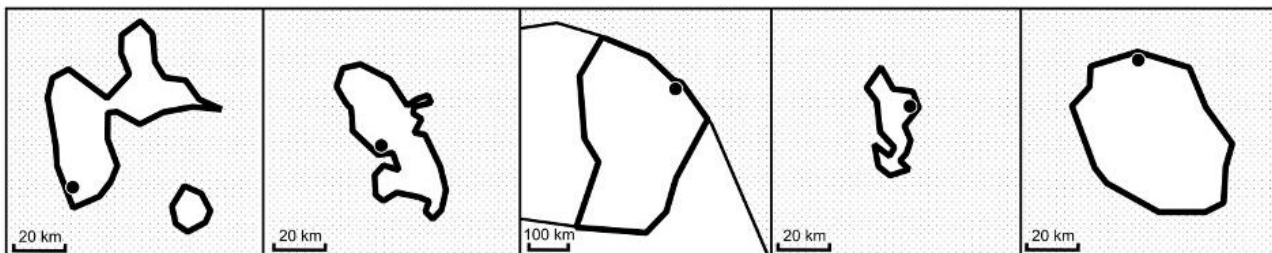
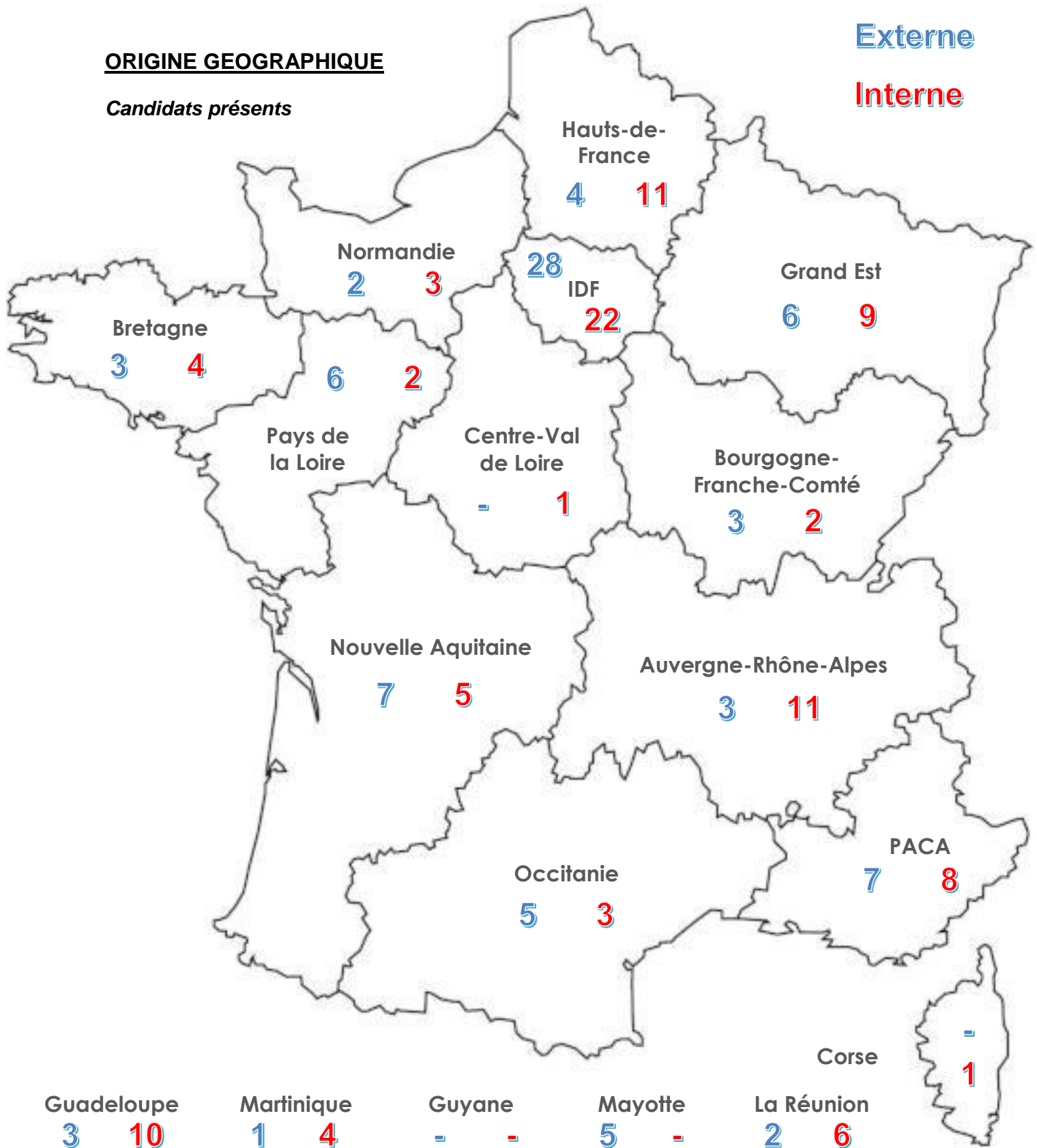
Concours externe : 16 lauréats ont un diplôme reconnu par la commission des titres d'ingénieur (CTI) et 2 lauréats ont eu une dispense « mère/père de 3 enfants ou plus ».

ORIGINE GEOGRAPHIQUE

Candidats présents

Externe

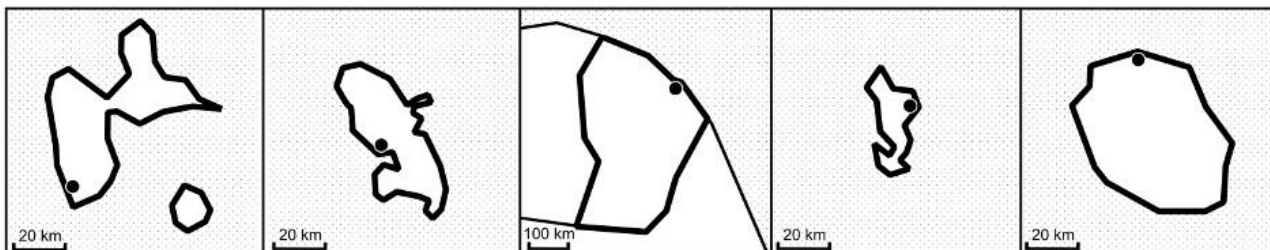
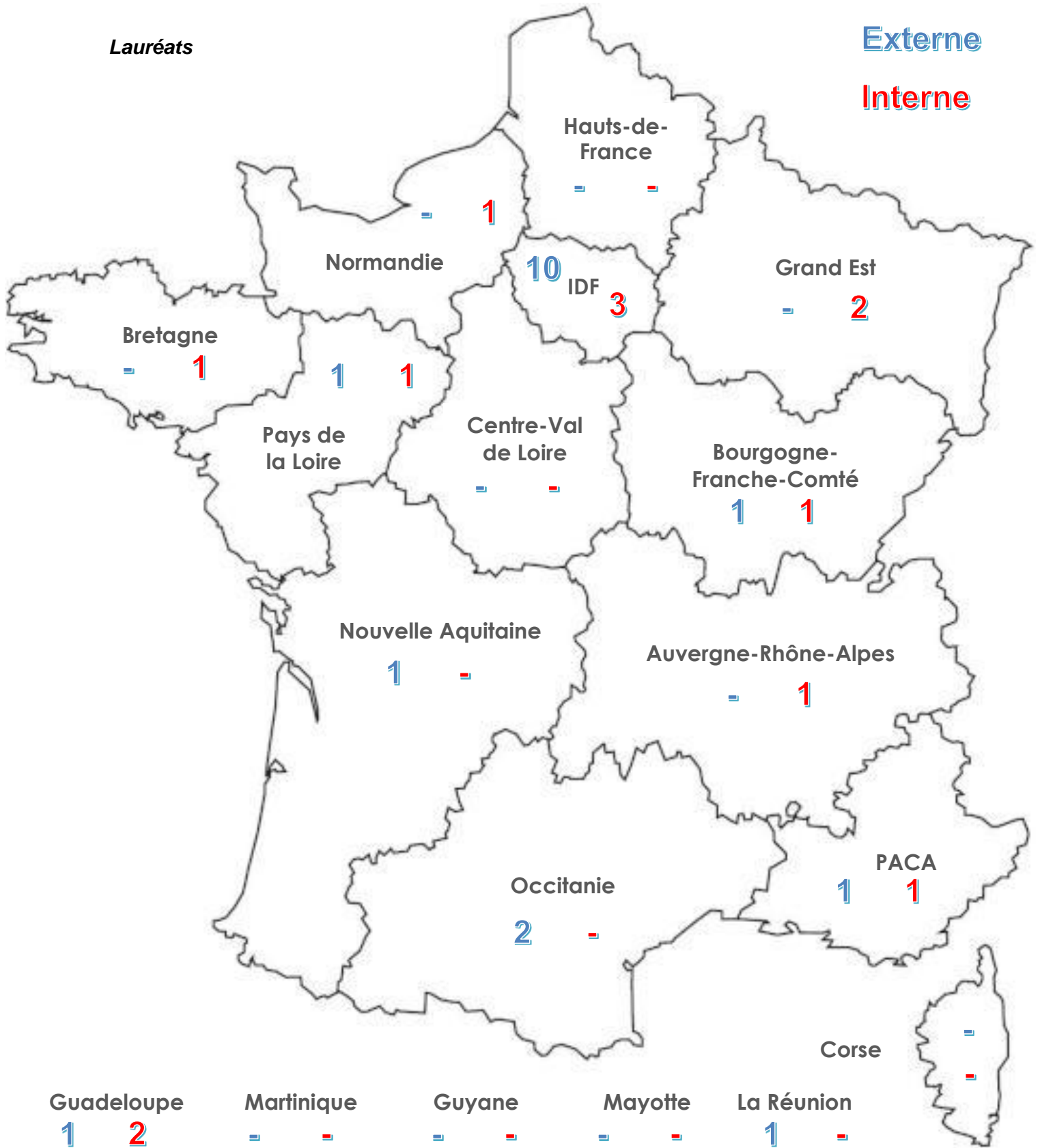
Interne



Lauréats

Externe

Interne



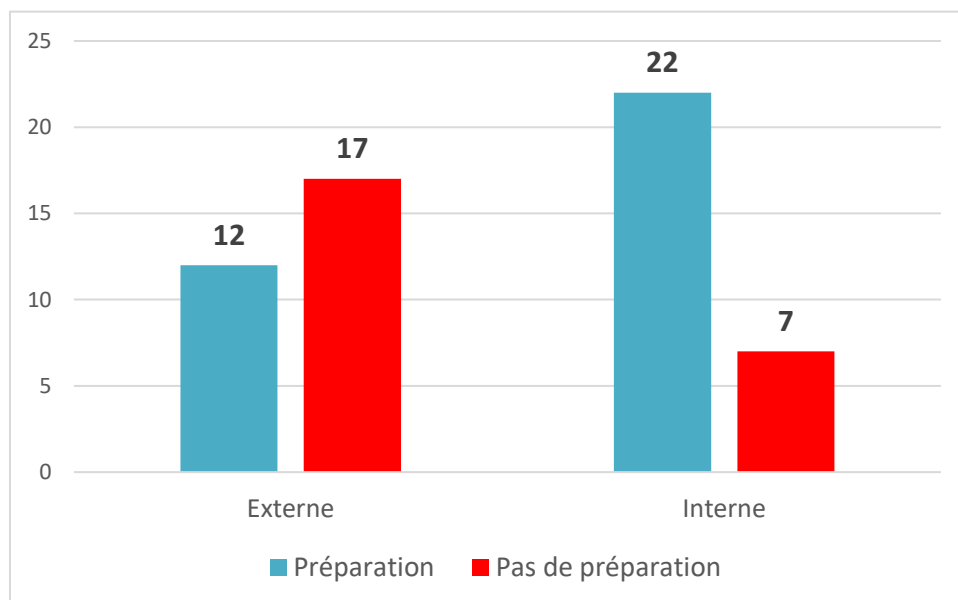
PREPARATION SUIVIE

Admissibles

58,6% des candidats admissibles au concours de 2023 ont suivi une préparation.

Focus sur les candidats admissibles au concours interne

75,9% des candidats en interne ont suivi une préparation au concours dont 14/22 au CNFPT (INSET de Dunkerque et INSET de Montpellier).

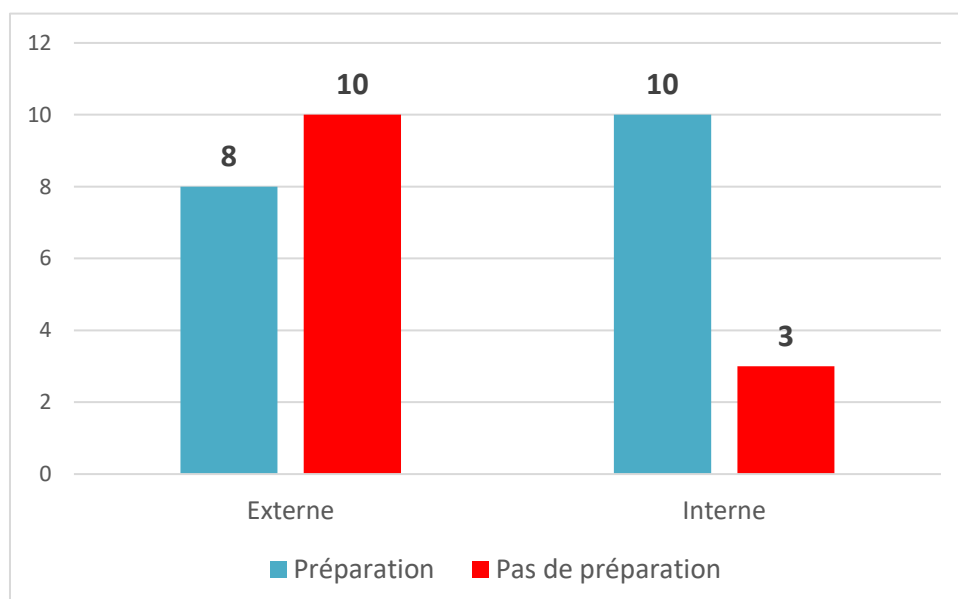


Lauréats

58,1% des lauréats au concours de 2023 ont suivi une préparation.

Focus sur les lauréats du concours interne

76,9% des lauréats en interne ont suivi une préparation au concours dont 6/10 au CNFPT (INSET de Dunkerque et INSET de Montpellier).



STRUCTURES D'ORIGINE – GRADES OU FONCTIONS

Admissibles

Concours externe :

48,3% des admissibles externes sont agents de la fonction publique territoriale. Parmi les autres admissibles externes, 6 sont agents de la fonction publique d'Etat, 5 viennent du secteur privé, 3 sont étudiants et 1 est agent de la ville de Paris.

Parmi les 14 candidats issus de la FPT, 8 font partie du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (7 ingénieurs et 1 ingénieur principal) et 6 n'ont pas précisé leur grade. Parmi les 6 candidats issus de la FPE, 1 est ingénieur, 1 est ingénieur principal et 4 n'ont pas précisé leur grade. L'agent de la ville de Paris est ingénieur.

Concours interne :

96,6% des candidats admissibles au concours interne sont agents de la fonction publique territoriale. 1 candidat est agent de la fonction publique d'Etat.

96,4% des 28 candidats issus de la FPT font partie du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (11 ingénieurs, 13 ingénieurs principaux et 3 ingénieurs hors classe) et 1 candidat est technicien territorial. Le candidat issu de la FPE est attaché principal de l'Etat.

Lauréats

Concours externe :

7 lauréats sont fonctionnaires territoriaux, 6 sont fonctionnaires d'Etat, 3 viennent du secteur privé et 2 sont étudiants.

2 lauréats sont ingénieurs territoriaux, 1 est ingénieur principal territorial, 1 est ingénieur de l'Etat et 1 est ingénieur principal de l'Etat (4 fonctionnaires territoriaux et 4 fonctionnaires d'Etat n'ont pas précisé leur grade).

Concours interne :

Les 13 lauréats sont fonctionnaires territoriaux.

4 lauréats sont ingénieurs territoriaux, 7 sont ingénieurs principaux territoriaux, 1 est ingénieur territorial hors classe et 1 est technicien territorial.

IV. NOTES AUX EPREUVES

Epreuves d'admissibilité

Répartition des candidats selon le choix de l'option à l'écrit (2^{ème} épreuve)

Option	Externe			Interne		
	Présents	Admissibles	Lauréats	Présents	Admissibles	Lauréats
Aménagement des territoires, déplacements et urbanisme	8	4	2	23	6	2
Constructions publiques, gestion immobilière, énergie	25	8	4	25	11	4
Ingénierie environnementale	24	9	5	23	8	6
Réseaux techniques urbains et infrastructures routières	14	3	2	15	3	1
Systèmes d'information et de communication	14	5	5	15	1	

Notes obtenues par épreuves d'admissibilité

1^{ère} épreuve : Note de synthèse et de propositions soulevant un problème d'organisation ou de gestion rencontré par une collectivité territoriale

	NOTE DE SYNTHESE			
	CONCOURS EXTERNE (coef. 4)		CONCOURS INTERNE (coef. 5)	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,71	11,89	12,76	12,65
Note maximum	15,50	15,50	17	15,50
Note minimum	8,50	8,50	8,50	8,50

2 candidats au concours externe et 1 candidat au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à la note de synthèse.

2^{ème} épreuve : Note de synthèse et de propositions portant sur un sujet technique (5 options)

	OPTION AMENAGEMENT DES TERRITOIRES, DEPLACEMENTS ET URBANISME (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,75	12,50	11,75	11,25
Note maximum	13	13	13	11,50
Note minimum	10	12	9	11

Aucun candidat au concours externe ni au concours interne n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'aménagement des territoires, déplacements et urbanisme.

	OPTION CONSTRUCTIONS PUBLIQUES, GESTION IMMOBILIERE, ENERGIE (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	14,31	13,88	14,23	15
Note maximum	17,50	17,50	16	16
Note minimum	12	12	12,50	14,50

2 candidats au concours externe ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de constructions publiques, gestion immobilière, énergie.

	OPTION INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	12,61	12,80	12,81	12,67
Note maximum	15,50	15,50	15,50	15,50
Note minimum	8	10	10,50	10,50

1 candidat au concours externe a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'ingénierie environnementale.

	OPTION RESEAUX TECHNIQUES URBAINS ET INFRASTRUCTURES ROUTIERES (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13	13,50	10,50	10,50
Note maximum	15,50	15,50	11,50	10,50
Note minimum	11,50	11,50	9,50	10,50

Aucun candidat au concours externe ni au concours interne n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de réseaux techniques urbains et infrastructures routières.

	OPTION RESEAUX SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (coef. 5)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13,70	13,70	13,50	
Note maximum	16	16	13,50	
Note minimum	11	11	13,50	

Aucun candidat au concours externe ni au concours interne n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de réseaux systèmes d'information et de communication.

3^{ème} épreuve : Composition portant sur une question de la société contemporaine

	COMPOSITION SOCIETE CONTEMPORAINE (coef. 3)			
	CONCOURS EXTERNE		CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,60	11,67	11,40	11,88
Note maximum	16	16	16	16
Note minimum	7	8	8,50	9

6 candidats au concours externe et 1 candidat au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à la composition.

Seuils d'admissibilité 2023

129,5 points soit une moyenne de **10,79 / 20** pour le **concours externe**
Soit 29 candidats admissibles

146,5 points soit une moyenne de **11,27 / 20** pour le **concours interne**
Soit 29 candidats admissibles

Epreuves d'admission

Répartition des candidats admissibles selon leurs choix de langues

Choix possibles pour les épreuves de langues :
Allemand, anglais, arabe moderne, espagnol ou italien

- **CONCOURS EXTERNE**

Epreuve orale obligatoire de langue vivante étrangère

Parmi les candidats au concours externe, 23 candidats ont choisi l'anglais, 3 ont choisi l'allemand, 2 ont choisi l'espagnol et 1 a choisi l'italien.

Tous les candidats admissibles au concours externe ont participé aux épreuves orales d'admission

- **CONCOURS INTERNE**

Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

Si les candidats du concours interne ont majoritairement choisi l'anglais (13 candidats), 1 candidat a choisi l'arabe moderne.

Tous les candidats admissibles au concours interne ont participé aux épreuves orales d'admission

Répartition des lauréats selon leurs choix de langues

- **CONCOURS EXTERNE**

Epreuve orale obligatoire de langue vivante étrangère

Les lauréats ont majoritairement choisi l'anglais (16 candidats). Les 2 autres lauréats ont choisi l'allemand.

- **CONCOURS INTERNE**

Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

7 lauréats ont choisi l'anglais 1 lauréat a choisi l'arabe moderne.

Notes par épreuves

1^{ère} EPREUVE D'ADMISSION : ENTRETIEN AVEC LE JURY (coef. 5)				
CONCOURS EXTERNE			CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	11,07	13,33	9,86	13,23

2 candidats au concours interne ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve d'entretien avec le jury.

2^{ème} EPREUVE D'ADMISSION : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE COLLECTIVE (coef. 2)				
CONCOURS EXTERNE			CONCOURS INTERNE	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	10,86	12,50	10	13,23

1 candidat au concours interne a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de mise en situation professionnelle collective.

3^{ème} EPREUVE D'ADMISSION : EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE (coef. 1)				
CONCOURS EXTERNE <i>Epreuve obligatoire</i>			CONCOURS INTERNE <i>Epreuve facultative</i>	
	Admissibles	Lauréats	Admissibles	Lauréats
Moyenne	13,21	13,28	10,82	12,38

Aucun candidat au concours externe n'a obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5) à l'épreuve de langue vivante étrangère.

Notes moyennes par type de langues

- **CONCOURS EXTERNE** – *épreuve obligatoire*

EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE		
	Admissibles	Lauréats
Allemand	18	18,50
Anglais	12,43	12,63
Espagnol	16,50	
Italien	10	

- **CONCOURS INTERNE** – *épreuve facultative*

	EPREUVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE	
	Admissibles	Lauréats
Anglais	10,35	11,71
Arabe moderne	17	17

Seuils d'admission 2023

230 points soit une moyenne de **11,50 / 20** pour le **concours externe**
Soit 18 candidats admis

241 points soit une moyenne de **12,05 / 20** pour le **concours interne**
Soit 13 candidats admis

Les opérations des concours et des examens professionnels du CNFPT sont certifiées ISO 9001. Cette démarche qualité vise à s'engager dans une amélioration continue de nos process au travers notamment d'une écoute attentive de nos usagers et partenaires.



Elaboration et organisation des concours et examens professionnels

pour le recrutement des cadres de direction de la fonction publique territoriale

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY - CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 - FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR

Certification ISO 9001/2015
Élaboration et organisation
des concours et examens pour le recrutement
des cadres de direction de la fonction publique territoriale

